



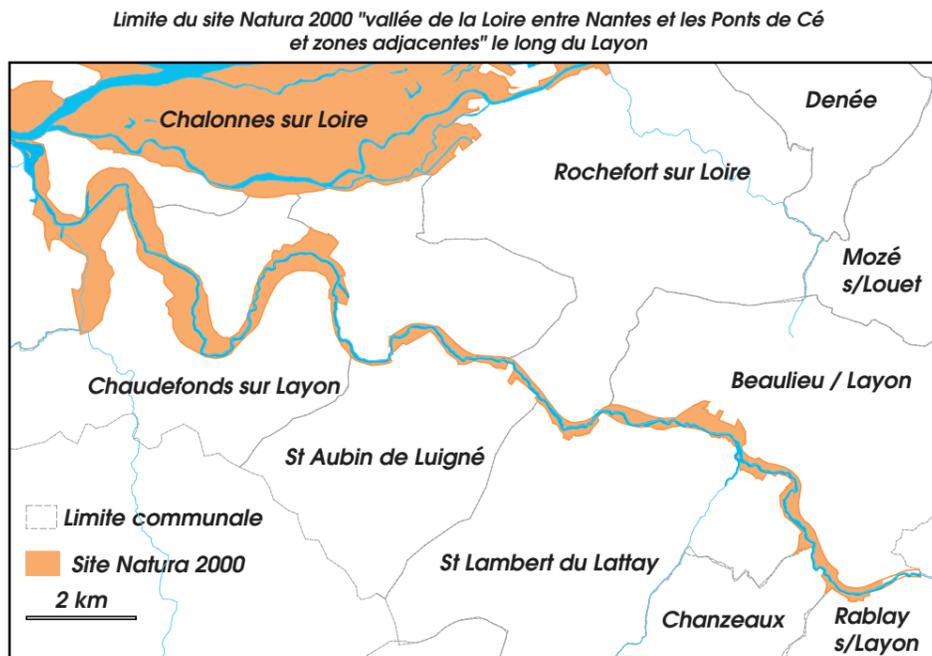
La vallée de la Loire entre Nantes et Les Ponts de Cé est proposée pour intégrer le réseau Natura 2000 aux titres des Directives « Oiseaux » et « Habitats » dont l'objectif est de maintenir les habitats (milieux naturels) et les espèces dans un état de conservation favorable tout en tenant compte des activités humaines.

Pour assurer le maintien de cette biodiversité sur le site NATURA 2000, l'Etat a confié au Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents la rédaction du document d'objectifs, plan de gestion des milieux naturels et des espèces sauvages reconnus d'intérêt européen.

La vallée du Layon entre Rablay et Chalonnes est retenue dans ce site Natura 2000. Les inventaires réalisés ont montré la présence d'habitats d'intérêt communautaire comme la forêt alluviale ou la lande à bruyère (coteau de Pont Barré). La bouvière est également recensée dans la rivière, ce poisson se reproduit grâce à la présence de moules d'eau douce.

Alexandre PRINET

Chargé de Mission au Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents
Hôtel de Région 44 266 NANTES CEDEX 2
Tél. 02 41 62 76 - email : conservatoire@wanadoo.fr



Réalisation : Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (juillet 2003)

Le Conservatoire et la Commission Locale de l'Eau travaillent ensemble à l'élaboration d'actions communes et cohérentes entre le SAGE et Natura 2000.



Bouvière (CSP)

Le SAGE : où en est-on ?

Timeline of SAGE phases: Phase 1 (validation by CLE), Phase 2 (definition of scenarios), Phase 3 (implementation of strategy).

À l'issue de l'élaboration du SAGE, le projet est soumis à la consultation locale (les communes, les Conseils Généraux, les Conseils Régionaux, les chambres consulaires), à la consultation de la Commission des Milieux Naturels et du Comité de Bassin Loire-Bretagne.

Pour tous renseignements concernant le SAGE :

M. Christian PREMEL-CABIC
Animateur de la Commission Locale de l'Eau
Mairie, Rue du 8 mai 1945
49540 MARTIGNE BRIAND
Tel : 02.41.38.58.42 - Fax : 02.41.38.23.85
sage.layon_aubance@tiscali.fr

Pour toute information relative aux Syndicats de Rivières

M. Bastien MARTIN
Technicien des rivières Layon et Hyrôme
Mairie, Rue du 8 mai 1945
49540 MARTIGNE BRIAND
Tel : 02.41.59.86.59 - Fax : 02.41.38.23.85
siabl@tiscali.fr

M. Franck LEMONNIER
Technicien de la rivière Aubance
Mairie
49320 BRISSAC-QUINCÉ
Tel : 02.41.91.74.08
Fax : 02.41.91.74.09

Contacts

© Tous droits réservés. Conception P.Vaud 02.41.78.60.24 Photos F.Lemonnier, Imp. PLOT Angers

Numéro 4



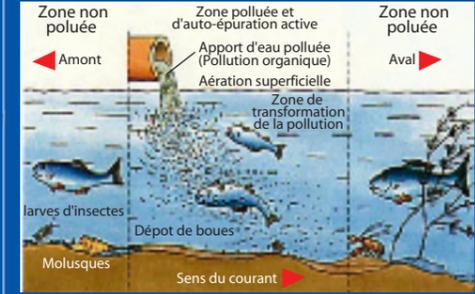
L'actualité du S.A.G.E. et des Syndicats de rivières

Dico

Qu'est-ce que l' "auto-épuration" ?

L' "auto-épuration" ou épuration naturelle est le processus par lequel l'eau des nappes, des rivières et des lacs s'épure elle-même. Ce phénomène est l'œuvre de processus physico-chimiques (dilution, dispersion, oxydation,...), ou des organismes qui vivent dans les milieux aquatiques : bactéries, zooplanctons, algues, plantes, insectes, etc., qui consomment petit à petit certaines pollutions.

Schéma de l'auto-épuration



©Agence de l'Eau Rhin Meuse

La capacité d'auto-épuration peut être moins efficace lorsque le milieu aquatique est victime d'une pollution excessive ou lorsque la biodiversité du milieu est très dégradée (exemple : travaux de canalisation). Par ailleurs, l'épuration naturelle est impossible en cas de présence de substances non dégradables (sels, certains plastiques, certaines molécules chimiques,...) ou de substances toxiques détruisant la faune et la flore du milieu.

L'auto-épuration est donc un processus naturel qui permet aux lacs, aux rivières et aux nappes d'éliminer une pollution facilement biodégradable, ce phénomène est souvent repris par les stations d'épuration qui traitent l'eau que nous rejetons quotidiennement.

Edito

Un projet à partager

La sécheresse du printemps et de l'été 2003 nous rappelle combien l'eau est vitale pour l'homme, les milieux aquatiques et la nature.

La dynamique d'élaboration de notre Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux se poursuit ; ainsi, des moyens et des objectifs d'amélioration des milieux aquatiques, de la qualité et de la gestion quantitative de la ressource en eau, de l'alimentation en eau potable, de valorisation du patrimoine naturel sont maintenant identifiés pour nos deux bassins versants de l'Aubance et du Layon.

Validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) en mars 2002, la 1ère phase avait permis d'établir un diagnostic global de notre territoire Layon-Aubance.

Durant le mois de février 2003, quatre réunions locales ont permis à la CLE d'aller à la rencontre du public pour recueillir ses avis et propositions sur les différents scénarios retenus pour l'élaboration de la 2ème phase du SAGE : la définition de scénarios et le choix d'une stratégie d'action sur nos bassins versants ; cette concertation a généré des échanges constructifs et le partage des problématiques entre les différents acteurs de l'eau.

En y intégrant ces améliorations, la CLE a validé à l'unanimité cette phase 2 du projet SAGE en juin 2003 (voir tableau page 2).

Maintenant, la CLE, notamment au sein de ses groupes de travail thématiques, doit définir des actions simples, diverses et concrètes à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs retenus et impliquant l'ensemble des acteurs de l'eau (Collectivités, Syndicats de rivières, agriculteurs et viticulteurs, industriels, administrations, particuliers...); quatre nouvelles réunions publiques, programmées en février 2004, nous permettront de réfléchir ensemble aux solutions possibles pour répondre aux enjeux de notre bassin.

Par ailleurs, pour la réussite du SAGE, la CLE va s'engager rapidement dans un plan de communication, outil nécessaire de valorisation des initiatives engagées et des actions futures liées au SAGE. Il s'agit d'informer largement sur nos actions, de susciter la participation et l'appropriation de tous les acteurs de l'eau à notre démarche de gestion concertée sur notre territoire.

Ensemble, participons à cette démarche ambitieuse du SAGE Layon-Aubance, il y va de l'intérêt collectif présent et à venir.

Dominique PERDRIEU
Président de la CLE

SOMMAIRE

Table listing SAGE phases and related documents with page numbers.



Enjeux	Thèmes	Moyens engagés	Objectifs associés
 Restauration du patrimoine biologique et piscicole des cours d'eau	Restauration - entretien des cours d'eau	Politique globale de gestion des cours d'eau : Prise en compte des affluents et du chevelu ; développement d'actions de renaturation, plantation.	Amélioration de l'ensemble des cours d'eau et de la cohérence de gestion des cours d'eau principaux
	Devenir des ouvrages hydrauliques	Approche raisonnée des ouvrages à partir de bilans avantages/inconvénients au cas par cas.	Diversification des habitats
	Gestion des zones humides	Inventaire à l'échelle des communes, centralisation et valorisation des données à l'échelle du bassin (observatoire), gestion locale des petites zones humides d'intérêt	Amélioration des connaissances et valorisation des zones humides. Maintien voire reconquête de leur extension et de leurs fonctionnalités
 Mise en valeur des vallées et des cours d'eau	Gestion patrimoniale des vallées	Politique globale de gestion des fonds de vallée, amélioration de l'accessibilité et effort de valorisation du patrimoine	Amélioration du paysage, valorisation du patrimoine, développement des activités de loisir
 Reconquête de la qualité des eaux	Assainissement	Amélioration significative des principales stations d'épuration, amélioration de l'assainissement autonome, raisonnement du désherbage des surfaces imperméabilisées	Amélioration significative de la qualité des eaux
	Viticulture	Mise aux normes, systématique, des caves, développement des techniques alternatives en désherbage	
	Agriculture	Application des programmes agricoles (Directive nitrates, ZFPA Mauges, PMPOA, phyto-mieux et ferti-mieux); amélioration des pratiques d'utilisation des phytosanitaires, gestion du paramètre phosphore, développement d'actions d'aménagement de l'espace	
	Industries	Amélioration des traitements, inventaire des flux polluants industriels	
 Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau	Etiage	Gestion intégrée et collective de l'irrigation : arrêt des prélèvements non autorisés, développement de schémas d'irrigation par bassin versant et de ressources alternatives	Amélioration significative des débits, respect des objectifs du SDAGE
	Crues	Restauration généralisée du bocage, des fonds de vallée : maintien voire reconquête des zones d'expansion des crues	Amélioration du fonctionnement des cours d'eau en crue
 Préservation de la qualité et diversification de la ressource en eau potable	Alimentation en eau potable	Recherche de nouvelles ressources : en particulier dans la partie Est du territoire en se basant sur le schéma AEP Sud-Loire	Développement des ressources locales incluant des dispositifs de protection énergiques

Certaines actions définies à partir des scénarios choisis ont débuté (programmes agricoles et viticoles, amélioration du fonctionnement de certaines stations d'épuration), mais d'autres seront à mettre en œuvre avec l'appui de tous les acteurs de l'eau lors de la mise en œuvre du SAGE.

Contrat de Restauration et d'Entretien du Layon

Entre les communes de Cléré-sur-Layon et de Chalonnes-sur-Loire, un Contrat pour la Restauration et l'Entretien (CRE) du Layon a été signé entre le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin du Layon (SIABL) et l'Agence de l'Eau.

Ce contrat fixe la programmation pluriannuelle de nombreuses actions (restauration et entretien du lit et des berges, amélioration de la gestion des barrages, actions de communication...) sur la période 2000-2004. Il a pour objectif la préservation et l'amélioration des fonctions assurées par le cours d'eau et ses espaces associés (auto-épuration, écoulement des eaux...) et des usages (pêche, tourisme...).



Ci-dessus : le Layon après restauration (Cléré-sur-Layon)

A ce jour, 58 Km de linéaire ont été restaurés sur les 78 Km prévus, les travaux d'entretien ont été effectués sur 68 Km de linéaire sur les 130 prévus.

Des actions de communication ont été menées sous diverses formes : plaquettes et bulletins d'information, interventions dans des établissements scolaires...

Le suivi des chantiers et l'étude de l'impact des travaux sur la qualité de l'eau (mesures physico-chimiques, pêches électriques...) sont également réalisés suivant le programme.

Ci-dessous, le Layon : fermeture du cours d'eau par la végétation (Saint-Georges-sur-Layon)



Le CRE n'est pas terminé ! De nouveaux chantiers se mettront en place. La lutte contre la prolifération des ragondins devrait être engagée l'année prochaine, de même que l'aménagement du site de Pont Barré à Beaulieu-sur-Layon.

Les membres du SIABL comptent donc sur votre patience et votre soutien afin de mener à bien la poursuite de ce programme contractuel.

Au sujet de l'Hyrôme...

L'Hyrôme est la plus grande rivière de 1ère catégorie piscicole du Maine-et-Loire (27 Km). Elle offre des caractéristiques morphologiques (pentes, débit...) favorables à un peuplement salmonicole, en particulier pour la truite fario, mais aussi pour le vairon, le goujon, la loche franche...

Cependant, le peuplement piscicole présent actuellement n'est pas celui espéré sur une rivière de ce statut, car on retrouve également des espèces plus représentatives des eaux de seconde catégorie telles que la carpe, la tanche, la brème, et même le poisson-chat...

Les conditions de vie favorables aux poissons de première catégorie sont :

- ☺ Des eaux courantes de bonne qualité et oxygénées
- ☺ La présence de frayères, obligatoire pour la reproduction des espèces
- ☺ Une libre circulation du poisson sur l'ensemble du cours d'eau.



l'Hyrôme (Chemillé)

Ce qui caractérise l'Hyrôme :

- ☹ Une mauvaise qualité de l'eau par la présence de nitrates, phosphates et matières organiques
- ☹ Un grand nombre d'ouvrages (seuils et vannages) qui empêchent les poissons de remonter pour se reproduire. De plus, ces barrages entraînent un réchauffement, une eutrophisation des cours d'eau et une accumulation de matière organiques, dégradant ainsi la qualité de l'eau et colmatant les zones de frayère
- ☹ Une grande partie des frayères a également été détruite lors du recalibrage de la rivière.

Cependant, des efforts sont réalisés aujourd'hui pour remédier à ces problèmes. L'assainissement des eaux usées à été amélioré (station d'épuration de Chemillé), l'agriculture devient plus raisonnée dans ses pratiques et des aménagements du cours d'eau (passes à poisson, entretien...) sont en cours.

Mais la gestion d'un cours d'eau ne se fait pas uniquement sur son cours principal mais aussi à l'échelle du bassin versant : elle doit donc porter sur tous les affluents de l'Hyrôme pour pouvoir en restaurer la qualité.